



MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS POUR 2012, 2013 ET 2014

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour l'étude du **budget 2012 et du programme des dépenses d'immobilisations** et qui sera tenue le mardi **13 décembre 2011 à 19 h 30** au lieu ordinaire des délibérations (4881, rue Principale), les membres de ce conseil:

- prendront en considération la **documentation des prévisions budgétaires** préparée pour la prochaine année financière ainsi que le **programme des dépenses d'immobilisations** pour les années 2012, 2013 et 2014;
- adopteront, s'il y a lieu, le **budget** pour l'année 2012 et le **programme des dépenses d'immobilisations** pour les années 2012, 2013 et 2014.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce vingt-deuxième jour du mois de novembre deux mille onze.

René Charbonneau, sec.-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 13 h et 14 h, le 22 novembre 2011, soit à la mairie de la susdite Municipalité et à l'Église paroissiale, rue Principale, Saint-Félix-de-Valois.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-deuxième jour du mois de novembre deux mille onze.

René Charbonneau, sec.-trésorier